

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	- (2012)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Coopération et formation bilatérale/multilatérale en matière d'armement et de formation militaire : une opportunité pour l'Afrique?
<b>Autor:</b>	Dubuy, Emmanuel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-514628">https://doi.org/10.5169/seals-514628</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Pendant une décennie, le rayon d'action et la perche de ravitaillement en vol du *Jaguar A* ont donné à cet appareil une « vocation africaine. »

## International

### Coopération et formation bilatérale/multilatérale en matière d'armement et de formation militaire : une opportunité pour l'Afrique ?

**Emmanuel Dupuy**

Président de l'Institut Prospective et Sécurité en Europe (IPSE), chercheur associé au CEREM (Centre d'Etude et de Recherche de l'Ecole militaire)

**P**hénomène d'inquiétude partagée par les 54 Etats du continent, l'Union africaine et les organisations régionales, qui sont théoriquement chargés d'en garantir l'existence, il ne saurait y avoir de paix et de stabilité sans sécurité.

D'un côté, l'insécurité maritime, liée à l'explosion de la piraterie ou encore la criminalisation des migrations, deux réalités auxquelles ont à faire face plusieurs régions du continent, notamment au large des côtes somaliennes, du Nigeria ou encore sur les rivages du Maghreb, ont singulièrement mis en lumière le besoin pour de multiples forces navales africaines de se doter des moyens légitimes afin de faire face à ses défis posés à la stabilité régionale et internationale.

Certes, pour l'instant, la situation est-telle que la Task Force 150 de l'OTAN ou l'opération navale européenne Atalante, dans le Golfe d'Aden et au large de la Corne de l'Afrique, sont les moyens les plus sûrs pour juguler ce phénomène, fortement déstabilisateur pour la Somalie et les pays limitrophes.

Mais demain, qui prendra le relais, avec quels moyens techniques et humains ?

#### Former et renforcer les capacités africaines de résolution des conflits

Dans ce sens, le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix à travers la sixième génération du programme d'équipement, formation et entraînement -RECAMP-concept français de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (2007-2009) en partenariat avec l'Union Africaine et sous l'égide de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest - CEDEAO), ne doit pas seulement se réduire à ne « penser » l'équipement en matériels des forces armées africaines et la formation des hommes qui les servent comme une simple mise à disposition de matériels « remisés. »

Par ailleurs, l'irruption de foyers « terroristes » dans la

zone du Sahel, liée à l'installation semble t-il durable des fondamentalistes salafistes et d'Al-Qaïda au Maghreb (AQMI) entre la Mauritanie, le Mali, le Niger et le sud-algérien, ouvrent un nouveau « front » sur lequel Français, Britanniques et Américains tentent d'agir de concert, mais en appliquant chacun ses propres méthodes et disposant de ses propres matériels pour tenter d'enrayer le phénomène.

Dès lors, les missions de formations et d'équipement de matériels adaptés au profit des armées africaines qui ont in fine à y faire face privilégié fort légitimement un volet lié à la responsabilité des armées locales sur les opérations menées sur le terrain.

Au-delà, le besoin croissant de matériels légers pour faire face aux menaces sur terre comme sur mer, à la fois volatiles et asymétriques, obligent les industries de défense à s'adapter à la demande.

Partenaires récurrents de ces projets, les organisations régionales africaines souffrent néanmoins d'un manque patent de moyens (dû aux difficultés économiques et aux divergences politiques) et d'un déficit humain, d'où le programme de soutien à la CEDEAO effectué en commun par les Américains, les Britanniques et les Français depuis 2002.

Mais la collaboration militaire balbutiante s'arrête hélas là, car Britanniques (via la BPST « British Peace Support Team ») et Américains (via l'ACRI « African Crisis Response Initiative ») devenu l'ACOTA « African Contingency Operations Training Assistance ») disposent, par ailleurs, de leur propre programme d'aide au maintien de la paix en Afrique que s'est fixée l'Union africaine - à l'horizon 2010-2012.

Par ailleurs, la priorité pour la stabilité de ce continent s'illustre également par les engagements des partenaires du G8 qui ont adopté, en 2002, le plan d'action conjoint qui comporte en annexe le soutien du renforcement des capacités africaines de maintien de la paix.

De ce fait, le contexte géopolitique confirme qu'il est légitime que la France adapte sa stratégie qu'elle met en œuvre auprès de la Commission pour obtenir des

financements nécessaires au développement attendu de la Force africaine en attente (FAA) de l'Union africaine.

### **Des défauts devraient être néanmoins gommés pour ce faire**

Le premier réside dans la perception que les politiques françaises en Afrique sont essentiellement de nature bilatérale, faussement perçues comme peu transparentes, volontiers caricaturées comme étant « auto-suffisantes, » tournées vers l'assistance technique, voire la substitution par rapport au pays partenaire...

Le second, se trouve dans la réticence de la Commission européenne de se voir impliquée dans des opérations de type militaire, surtout du fait de la base juridique que représente la Convention de Cotonou dont le premier pilier concerne la coopération pour le développement politique (démocratisation, prévention et résolution des conflits, politique des droits de l'homme) et prévient une ingérence politique et militaire des Européens dans les affaires des Etats d'Afrique.

Cependant, la Commission européenne incline néanmoins de plus en plus à financer des organismes de résolution de conflit, tels que les services de la CEDEAO ; un document juridique présenté par la France pour prouver la compatibilité de RECAMP avec les engagements de l'Union européenne pris à Cotonou a pour objectif d'en convaincre définitivement la Commission.

La France doit ainsi chercher à mobiliser des fonds dans cette direction, ainsi que vers le financement de projets visant à la réintégration des combattants ou au soutien de l'Etat de droit. Ces termes laisseraient ainsi ouverte l'extension des moyens d'un RECAMP européen, surtout si le programme est lui-même subordonné à une initiative d'un bloc régional africain.

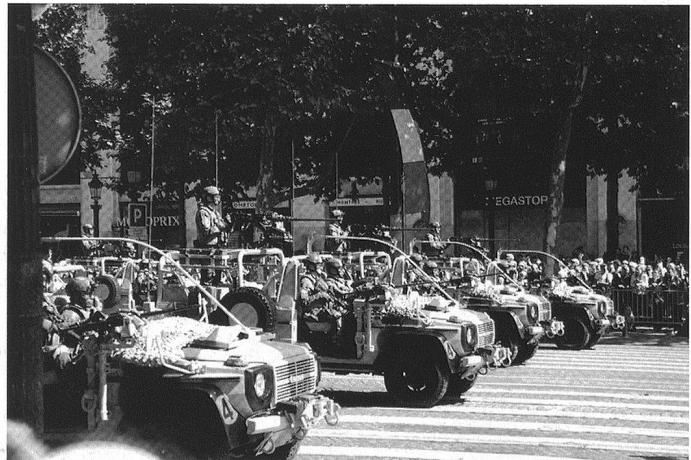
L'europeanisation des futurs exercices RECAMP, tout comme la présence d'officiers européens dans certains des état-major interarmées en Afrique (Dakar, Libreville) sont déjà des premiers pas qui vont dans le sens d'une plus grande « interopérabilité » des hommes et des matériels.

Il conviendra aussi d'adapter le dispositif militaire français à ces nouveaux objectifs et faire ainsi évoluer l'action de nos moyens :

- vers davantage de coopération et d'instruction ;
- vers plus de surveillance aéro-maritime ;
- vers une coopération de sécurité orientée sur des risques transnationaux tels que les trafics illicites ou encore la lutte contre le terrorisme.

L'évolution de nos relations de défense et de notre présence militaire en Afrique doit ainsi permettre de réaliser cet objectif qui implique, à côté de celle nous liant aux pays partenaires, une coopération exemplaire avec l'Union Africaine, les organisations sous régionales et l'ONU qui ont chacune des responsabilités partagées en la matière.

Cela témoigne concrètement d'une volonté parallèle « d'europeanisation » (RECAMP) et « d'africanisation »



L'armée française compte une longue tradition d'engagements et de coopérations en Afrique.

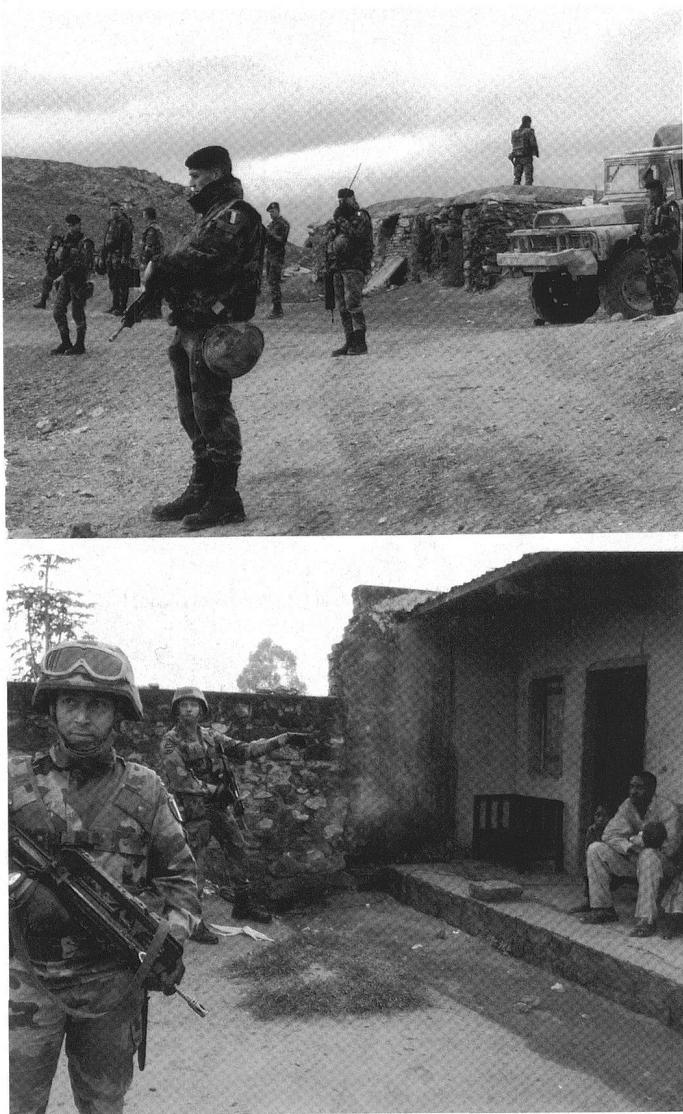
(Force africaine en attente - FAA - de l'Union africaine) de la sécurité sur le continent (au titre du partenariat EU/Afrique, conformément au premier plan d'action 2008-2010 de Lisbonne).

### **Dès lors, quelles pourraient être ces coopérations militaires du futur en Afrique ?**

Comme la Commission européenne finance toujours plus d'organismes de résolution des conflits, un projet mené par le binôme franco-britannique pourrait lui convenir. Il respecterait les engagements pris (à Lomé puis à Cotonou) par l'Union Européenne envers l'Union Africaine de ne plus interférer militairement et politiquement en Afrique.

Malgré une rivalité historique sur le continent, le Royaume-Uni et la France, dont le PIB consacré à la défense est le plus conséquent (à eux deux, ils représentent d'ailleurs près de 40% des dépenses totales que consacrent les 27 pour la PESD), pourraient, dans l'esprit des accords de Saint Malo et s'ils s'accordent sur les fins d'un tel projet (complément ou concurrent de l'ACOTA), collaborer à l'intérieur d'un programme européen de paix pour l'Afrique.

RECAMP et BPST présentent, en effet, plusieurs points communs : ils s'ajoutent à des politiques nationales pour le développement du continent, ils prennent comme objectif premier la prévention et la résolution des conflits grâce à la formation et l'exercice plurinationale, ils



La plupart des formations d'infanterie françaises effectuent régulièrement des rotations en Afrique.

fournissent une assistance temporaire en équipement aux forces locales...

Ils offrent aussi des complémentarités : ils couvrent des zones géographiques complémentaires et des volets distincts, que ce soit chez REAMP les cycles régionaux d'entraînement et de coordination et la fondation d'écoles spécialisées ou, chez les BPST, les programmes « anti-prolifération d'armements légers », « surveillance des ressources » et « gestion du post-conflit. »

Au sein des Nations-Unies, du G8 comme à Bruxelles, ces deux pays se sont ainsi retrouvés alliés pour promouvoir, d'une part, la création d'une force de paix africaine autonome, d'autre part, l'Opération Artémis menée par l'UE en République Démocratique du Congo. Désormais il s'agit aussi de convaincre et d'impliquer d'autres Etats Européens, dans le cadre général de relations et de synergies renforcées avec l'UA : pour former les forces de paix africaines, l'expérience des Etats habitués aux négociations multilatérales de paix (les Etats du Benelux, la Finlande, le Danemark...) serait pertinente.

L'Allemagne, tout en respectant sa Constitution, dispose aussi de grandes opportunités en terme de personnel civil compétent (pour former et encadrer). Par ailleurs, la Force de Réaction Rapide Européenne pourrait, en cas de besoin, venir en aide aux forces de paix de

l'Union Africaine. Enfin un tel programme européen serait proposé à tout pays africain prêt à le rejoindre et à s'impliquer financièrement et techniquement.

Dans son discours prononcé, le 28 février 2008, au Cap, devant les parlementaires sud-africains, le Président de la République a souhaité, notamment, « remettre à plat » les accords de défense qui nous lient avec certains Etats africains depuis les années 60.

Si l'on en croit le contenu de ce discours qui se voulait fondateur, un nouveau chapitre des relations françaises et euro-africaines, devrait ainsi s'ouvrir par la mise en place de nouvelles relations constructives et décomplexées, sous le sceau d'une stratégie commune entre « nations égales en droits et devoirs » de part et d'autres des continents européen et africain.

Le nouveau contexte géopolitique nous impose de trouver la bonne solution pour ré-initier ce dialogue, d'égal à égal avec les Etats du continent africain, partenaires solidaires sur le chemin de la stabilisation sécurisée du continent, tout en n'ayant pas la naïveté de croire que nous sommes les seuls à être attendu pour ce rendez-vous stratégique. La création d'un commandement militaire américain Africom, la présence de plus ostentatoire de « l'offre » civilo-militaire chinoise, tout comme les facilités de nouveau recherchées dans certains pays du continent par la Russie tendent à le mettre en exergue. Les visites récentes de Barack Obama et de sa Secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, le confirme.

### **La lutte contre la piraterie internationale : laboratoire du déploiement et des mécanismes d'harmonisation de la politique de défense et de sécurité sur le continent africain ?**

C'est assurément dans le domaine de la lutte contre la piraterie internationale, laboratoire de synergies concrètes dans un cadre multilatéral qu'il convient de redéfinir ou « réajuster » - en vue d'une plus grande efficacité - cette politique en direction de l'Afrique avec les partenaires occidentaux.

A l'occasion de son déplacement au Cameroun et au Nigeria du 20 au 23 mai 2009, le Premier ministre, François Fillon, accompagné pour l'occasion par Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, ont fait part de la volonté de la France de soutenir ces deux pays, et au-delà, tous les riverains du Golfe de Guinée dans la lutte contre l'insécurité maritime.

C'est dans ce contexte que le Premier ministre français a fait part aux autorités camerounaises de la disponibilité de la France à poursuivre son appui au Cameroun dans le domaine de l'action de l'Etat en mer, notamment par un renforcement de son dispositif de coopération militaire et de coopération.

L'insécurité maritime est, en effet, devenu une problématique qui retient toute l'attention de la communauté internationale. L'évolution inquiétante de la situation dans le delta du Niger et le golfe de Guinée, avec de graves conséquences sur les plans sécuritaires et économiques, aussi bien pour le Nigeria, les pays voisins,



L'hélicoptère franco-allemand *Tigre* a trouvé un marché d'exportation : l'Australie.

que les acteurs économiques régionaux et internationaux est devenu une réalité incontournable en vue de la stabilisation de toute la sous-région.

A cet effet, la France et le Nigeria ont signé le 22 mai un mémorandum d'entente sur la coopération de défense et la sécurité maritime prévoyant le lancement prochain d'une mission d'expertise au profit de la marine nigériane. Il s'agit de définir ensemble les besoins pour un renforcement des capacités de cette dernière. Une mission devrait être dépêchée au Nigeria dans les prochaines semaines.

Enfin, la réponse à cette insécurité maritime plaide pour une coopération accrue entre les Etats riverains du golfe de Guinée.

La France escompte ainsi contribuer activement et suffisamment en amont à une intensification de cette coopération régionale et envisage, à cet effet, la création d'un centre de formation à vocation régionale. Ce centre de formation naval serait ouvert à tous les pays de la région concernés par le fléau de l'insécurité maritime.

### **Evolution tranquille ou rupture douloureuse ?**

Néanmoins, malgré de réelles avancées dans le domaine de la prévention, de la gestion et de la réaction partagée face aux facteurs de crises sur le continent africain, les faits sont néanmoins têtus.

Rappelons, qu'en ce deuxième semestre 2009, près de 8000 soldats sont basés en Afrique, soit au titre de leur participation dans le cadre des Opem - opération de maintien de la paix - sous l'égide des Nations unies

### *Agenda*

#### **Société neuchâteloise des officiers**



- 26.01 Stamm 1 et vœux 2012 au château de Colombier «Le Leadership transformationnel» conférence de Xavier Comtesse.
  - 11.02 Bal des Officiers au château de Colombier.
  - 01.03 Tir du premier mars à Neuchâtel.
  - 26.04 Visite de la centrale TCS à Schönbühl.
  - 12.06 Stamm 2 « La Cyberwar - la nouvelle menace, comment la prévenir ? » conférence du lieutenant colonel Sandro Arcioni
  - 26.08 Brunch sur le plateau de Diesse
  - 08.09 Tir aux armes spéciales.
  - 15.09 Conférence d'été « Les campagnes militaires des rgts suisses au Canada » par le Colonel Antoine de Courten
  - 20.09 Visite de troupe – bataillon de chars 17 – Bure.
  - 08.11 Assemblée générale, conférence « DEVA – développement de l'armée » par le commandant de Corps André Blattmann, Chef de l'Armée, à Colombier
  - 25.11 Stamm 3: Fête des Armourins et montée au château de Neuchâtel.
- <http://www.ofne.chw>

(Sahara occidental, Côte d'Ivoire, Egypte), de l'Union européenne (est et sud-est du Tchad, de la République centrafricaine, Soudan et RDC), d'Opex menées par la France seule (Tchad, Cameroun, dans le golfe de Guinée, Togo, République centrafricaine et Côte d'Ivoire) ou de ce qu'on appelle les forces de présence (Sénégal, Gabon et Djibouti), sans oublier les 250 marins qui participent à la mission Atalante, première opération navale de l'UE

Même s'il ne fait nul doute que la présence de ces soldats français pré-positionnés sur le continent (Sénégal, Gabon, Djibouti) et ceux engagés dans l'opération LICORNE en Côte-d'Ivoire (900), EPERVIER au Tchad (1200), BOALI en République centrafricaine (240) est vouée à évoluer, comme a tenu à le répéter le ministre de la Défense, Hervé Morin le 22 septembre 2008, encore faut-il se rappeler que leur présence est souvent perçue comme un élément indispensable aux objectifs que s'est donné la Communauté internationale, à savoir l'accès aux trois D (Démocratie, Droits de l'Homme, Développement). Par ailleurs, la charge économique de cette présence (à peu près 600 millions d'euros par an pour la totalité des Opex, dont 250 millions pour la seule opération Licorne) nous incite aussi à en revoir la légitimité tactico-opératoire...

La volonté « d'europeaniser » l'ambitieux programme d'accompagnement, de formation, d'entraînement et d'équipements des forces armées africaines, (RECAM - renforcement des capacités africaines de maintien de la paix - lancé en 1998 lors du Sommet du Louvre, sous l'égide de l'ONU, en partenariat avec l'Union Africaine et sous l'égide de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest - CEDEAO) devrait en être l'illustration parfaite.

Les missions de formations des armées africaines seraient ainsi privilégiées sur les responsabilités de contrôle militaire sur le terrain, comme le précise le Livre blanc sur la défense et la sécurité. L'on va même jusqu'à évoquer la duplication de forces « classiques » d'interventions aux côtés de troupes ayant un fort niveau technologique, dites de « haute intensité. »

Néanmoins, cette rupture tranquille avec une certaine vision « gaullienne » du lien entre la France et l'Afrique, marquée par l'importance de la relation interpersonnelle nouée par ses prédécesseurs avec les chefs d'Etat africains se fera sans doute sur quelques années, le temps de « s'apprivoiser » mutuellement, voire de trouver les alternatives démocratiques aux monolithismes institutionnels et politiques qui règnent dans bon nombre de pays de ce qui fut, dit-on, notre « pré-carré. »

Cela est sans doute inéluctable compte-tenu des formidables enjeux en cours, visant à intégrer l'Afrique dans le commerce mondial (le continent ne représente, en effet, que 1,7% du commerce international alors que le taux de croissance global des pays africains avoisinait les 5% par an, du moins avant la crise financière...).

C'est le pari audacieux que semble avoir également pris les Etats-Unis, qui visent ainsi à construire les bases nouvelles d'une relation durable à long terme - d'ici néanmoins une trentaine d'années.

Nicolas Sarkozy, lors de son premier déplacement africain, l'ayant amené en Libye, puis à Dakar et enfin Libreville, en juillet 2007, avait appelé la jeunesse africaine à « s'approprier les droits de l'homme, la démocratie, l'égalité, la justice, la science et technologie modernes ». Au-delà du discours calamiteux prononcé le 26 juillet devant les étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, celui effectué en Afrique du Sud, marqué par le Discours du Cap, prononcé le 28 février 2008, semble avoir clos le chapitre d'une « incompréhension » réciproque.

La nouvelle politique africaine de la France semble se repositionner vers plus de *Realpolitik* et empruntant plus volontiers les chemins de la *soft policy*.

De facto, ce discours pose ainsi de vraies questions qui accompagnent l'indispensable débat quant à la légitimité des opérations militaires hors du territoire, à savoir :

- où devons nous être pour défendre nos intérêts vitaux et nos valeurs ?
- quels sont-ils ?
- avec quel mandat intervenir ?
- avec quelles règles d'engagement ?
- avec quel financement ?
- pour quelle durée ?
- quand quitter un pays pour éviter l'enlisement et les retombées négatives ?

Toutes ces questions semblent en effet ouvrir un nouveau « chapitre » des relations France-Afrique, qui revient à savoir si la stabilité du continent demeure située entre la RDC, la région des Grands Lacs, au croisement des influences anglo-saxonnes et francophone, ou bien dans la zone sahélio-saharienne.

La pertinence du maintien de 3 de nos 6 bases actuelles et du dispositif militaire français réduit de moitié en est largement induit...

Il convient ainsi de savoir si le dialogue avec tous les acteurs africains évoqués par le nouveau locataire de l'Elysée - ce qui constituerait concrètement, en effet, une réelle rupture avec le « contrat d'exclusivité » et les liens interpersonnels entre présidents de la V<sup>e</sup> République et leurs homologues africains - sera suivi d'effets durables.

En résumé, il est évident que la politique africaine de la France doit savoir tenir compte de toutes ces réalités externes et internes qui justifie la multiplication des acteurs sur le continent africain. C'est une chance unique pour nos deux continents, à condition, bien sûr, de ne pas oublier que pour que cette relation soit équilibrée et profitable pour tous, il convient de tendre vers une reconnaissance partagée des droits et des devoirs que cette relation exigeante implique.

Une relation durable qui s'inscrit dans le long terme s'inscrit avant toute chose dans une histoire partagée, des liens tissés et des regards croisés. Si nombre de locataires de l'Elysée s'en sont tous inspiré au début de leur mandat, ils sont nettement moins nombreux à l'avoir pratiquée avec la même constance et détermination...